

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
10 avril 2013

N°2013-04-1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 MARS 2013

Le compte rendu de la séance du 27 mars 2013 est adopté à l'unanimité.

N°2013-04-2 APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2012 DU RECEVEUR

Les Comptes de Gestion, établis par le Percepteur, étant conformes aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les Comptes de Gestion du receveur pour l'exercice 2012.

N°2013-04-3 COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

BUDGET PRINCIPAL

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		370 408,68		133 013,21
Opérations exercice 2012	554 815,71	707 195,44	272 620,25	132 210,60
TOTAUX	554 815,71	1 077 604,12	272 620,25	265 223,81
Résultats de clôture		522 788,41	7 396,44	
Restes à réaliser			172 900,00	15 000,00
TOTAUX CUMULES	554 815,71	1 077 604,12	445 520,25	280 223,81
RESULT DEFINITIFS		522 788,41	165 296,44	

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 357 491,97 euros.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		20 129,20	2 128,83	
Opérations exercice 2012	16 883,41	32 853,95	54 503,47	10 759,89
TOTAUX	16 883,41	52 983,15	56 632,30	10 759,89
Résultats de clôture		36 099,74	45 872,41	
Restes à réaliser			2 200,00	6 000,00
TOTAUX CUMULES	16 883,41	52 983,15	58 832,30	16 759,89
RESULT DEFINITIFS		36 099,74	42 072,41	

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : - 5 972,67 euros.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		10 497,62		
Opérations exercice 2012	14 499,12	19 547,43		
TOTAUX	14 499,12	30 045,05		
Résultats de clôture		15 545,93		
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	14 499,12	30 045,05		
RESULT DEFINITIFS		15 545,93		

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 15 545,93 euros.

N°2013-04-4 AFFECTATION DES RESULTATS – BA ASSAINISSEMENT**Budget Annexe ASSAINISSEMENT**

- Apurement du déficit d'investissement : 36 099,74 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2013 : 0,00 euros.

N°2013-04-5 AFFECTATION DES RESULTATS – BA TRANSPORTS**Budget Annexe TRANSPORTS**

- Apurement du déficit d'investissement : néant.
- Report en section de fonctionnement, budget 2013 : 15 545,93 euros.

N°2013-04-6 AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET PRINCIPAL**Budget Principal**

- Apurement du déficit d'investissement, y compris les restes à réaliser : 165 296,44 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2013 : 357 491,97 euros.

N°2013-04-7 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2013

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	30 359,00	65 529,53
RECETTES	30 359,00	65 529,53

Certaines dépenses et recettes seront individualisées, en section d'investissement, dans l'opération suivante :

- Extension secteur Perrot et avenue Dampierre.

N°2013-04-8 BUDGET ANNEXE TRANSPORTS – BUDGET PRIMITIF 2013

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	32 045,93	
RECETTES	32 045,93	

BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2013**N°2013-04-9 FIXATION DES TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES**

A l'unanimité il est décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales, qui demeurent les suivants :

	2013 Commune
TH	15.66%
FB	14.24%
FNB	57.89%

N°2013-04-10 A l'unanimité, il est décidé l'octroi des subventions suivantes aux associations ayant fourni l'ensemble des justificatifs exigés ;

Associations	Montant
Donneurs de Sang Bénévoles Pays Grenadois	120,00
Entente bouliste	305,00
Les Restaurants du Cœur	100,00
Etoile Sportive Vignalaise	300,00

N°2013-04-11 Il est décidé de ne pas donner de suite favorable aux demandes de subventions suivantes ;

- LCB (Larrivière Cazères Basket) : subvention de fonctionnement 2012 ;

- Vaincre la Mucoviscidose ;
- CLES (Chômage Landes Emplois Solidarité) ;
- Secours Catholique ;
- AFSEP (Association Française des Sclérosés En Plaques) ;
- Etoile Sportive Vignalaise : demande de subvention exceptionnelle.

N°2013-04-12 Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux d'assainissement (réseau pluvial) prévus avenue de la Gare, suivant devis estimatif mentionné ci-dessous :

Assainissement EP RD 398 – extension du réseau	Euros HT
	12 552,78
	12 552,78
TOTAL	

A l'unanimité, après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution du fonds de concours A 65 – 2013 –, d'un montant de 3 000 €.

N°2013-04-13 A l'unanimité, après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal DECIDE** d'inscrire la dépense relative à l'acquisition d'équipements pour les ateliers communaux, au FEC 2013, le coût estimatif s'élevant à 8 176,49 Euros HT.

N°2013-04-14 Après en avoir délibéré, **à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de procéder aux travaux d'assainissement (réseau pluvial) avenue de la Gare, coût : 12 552,78 € HT ;
- **DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 2 510,56 €.

N°2013-04-15 Après en avoir délibéré, **à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de procéder aux travaux rénovation et à l'équipement de certains bâtiments communaux, à savoir :
 - toiture du garage de la « maison Duporté » ;
 - menuiseries et volet roulant de l'ancien presbytère ;
 - rénovation de la salle de réunion.
- **DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 20% du montant HT de la dépense.

N°2013-04-16 Après en avoir délibéré, **à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de procéder au remplacement de la source d'eau chaude de l'ensemble sports et loisirs ;
- **DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 20% du montant HT de la dépense.

N°2013-04-17 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de confier à Dugarry Architectes la réalisation du relevé et du diagnostic de la « maison Duporté », située au 152, place de l'Ancienne Bastide ; pour un coût total HT de 950 €, soit 1 136,20 € TTC.

N°2013-04-18 Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Francis DESBLANCS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'année 2013, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif tel que résumé ci-dessous :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	1 027 288,97	568 081,44
RECETTES	1 027 288,97	568 081,44

DECIDE :

- Certaines dépenses et recettes seront individualisées, en section d'investissement, dans les opérations suivantes :
 - Ensemble Sports et Loisirs
 - Aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx et de la place Saint Barthélémy.
- L'inscription en opérations non individualisées – section d'investissement :
 - A l'article 202 – frais d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

- A l'article 2041581 – travaux d'éclairage public : enfouissement des réseaux quartiers Navarre, Gaillat, Phoebus et République, allée des Champs, chemin Haou Terré, avenue du Pont Eiffel ;
- A l'article 2031 – frais d'études (CAUE + Dugarry Architectes) ;
- A l'article 2111 – achat « maison Harnist » ;
- A l'article 2151 – frais « terrain Haget », voirie avenue du Comte de Dampierre, pluvial avenue de la Gare ;
- A l'article 21578 – acquisition de panneaux routiers ;
- A l'article 2158 – des dépenses d'équipement pour l'atelier technique, dont : remorque + attelage (fourgon), pompe + réservoir + accessoires, souffleur, perche élagueuse, transpalette, bétonnière électrique, taille haie télescopique ... ;
- A l'article 2184 – tables et chaises pour la salle de réunion ;
- A l'article 2188 – illuminations ;
- A l'article 2313 – des travaux liés notamment à la salle de réunions, au logement de la Poste (porte et volets), au presbytère, à la toiture du garage de la « maison Duporté », à l'école (peintures extérieures),

N°2013-04-19 FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDES FINANCIERES AUX FAMILLES POUR L'ALIMENTATION EN EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE ET DE PRECARITE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de ne pas adhérer au dispositif relatif au Fonds Départemental d'Aides Financières aux Familles pour l'alimentation en eau des personnes en situation de pauvreté et de précarité.

DIVERS / INFORMATIONS

- L'Atelier Loisirs et Créations organise un concert en l'église le vendredi 12 avril. Distribution aux conseillers des invitations.
- **N°2013-04-20** Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Pierre DUBAQUIER, adjoint en charge de la voirie, font le compte rendu de la commission voirie qui s'est réunie le 14 mars 2013, et s'est notamment rendue chemin de Branens afin d'étudier la demande de Monsieur LOUVET sollicitant l'abattage d'arbres implantés le long de sa propriété, située dans une zone boisée. Les arbres incriminés, implantés le long du chemin de Branens, se situant à plus de 2,50 mètres de la clôture de Monsieur LOUVET, la commission a jugé inopportun de les abattre. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre les conclusions de la commission voirie et de ne pas donner une suite favorable à la demande de Monsieur LOUVET.
- Communauté de Communes du Pays Grenadois. Le curage des fossés a été réalisé chemin du Tailleur, chemin de Bernaoutoun, chemin de Bénazit et route des Paloumayres (partie). Reste à faire route de Mounamic. Des essais de bitumage à chaud vont être réalisés à Grenade et Saint-Maurice. PAVE – Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics – Réalisé par la Communauté de Communes, seules 2 communes sur le canton n'en sont pas encore dotées : Cazères et Grenade.
- Monsieur le Maire informe sur « Défi Sports Aquitaine – 2013 ».
- La réunion associations / communes (organisation de la fête locale) est reportée au 18/04/2013.
- Monsieur Gérard PARNAUT, conseiller municipal, fait part d'une demande de Monsieur BONNEMASON Pierre sollicitant la pose d'un miroir destiné à faciliter la sortie de sa propriété sur la route départementale.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 55.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 20 avril 2013.

Le Maire,
Francis DESBLANCS